



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AC-02(05)

Fermeture de session en cas d'inactivité

Juill. 2026



Gestion des droits d'accès aux systèmes et données

Access Control

AC-02(05) – Fermeture de session en cas d'inactivité (PbM-)

Énoncés :

Exiger des utilisatrices et utilisateurs qu'ils ferment leur session après [\[Affectation : délai d'inactivité prévu ou description du moment de la fermeture de session définis par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

La fermeture de session en cas d'inactivité peut être basée sur des comportements ou sur des stratégies, et nécessite que les utilisatrices et utilisateurs effectuent une opération physique afin de fermer leur session s'ils prévoient d'être inactifs sur le système pendant une période dépassant la période définie. L'application automatique de la fermeture de session en cas d'inactivité est abordée dans le contrôle AC-11.